

Sécurité et circulation routières

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

**Décision du 23 août 2010 relative à la composition
du comité de concertation de l'éducation routière**

NOR : DEVS1028682S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la décision du 16 janvier 2007 relative à la création d'un comité de concertation au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, auprès du sous-directeur de l'éducation routière,

Décide :

Article 1^{er}

La composition du comité de concertation de l'éducation routière (CCER), créé au sein de la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration

Membres titulaires

- M. Meunier (Marc), président, sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER).
- M. Ginefri (Pierre), adjoint au sous-directeur de l'éducation routière chargé de l'administration (DSCR-ER).
- M. Dorival (Jean-Baptiste), chef du bureau de l'animation de la politique éducative (DSCR-ER3).
- M. Chataigner (Gérard), sous-directeur des actions transversales et des ressources (DSCR-ATR).
- M. Mauri (Robert), adjoint au sous-directeur de l'action interministérielle (DSCR-AI).
- Mme Chaux-Debry (Geneviève), directrice régionale de l'équipement du Var.
- M. Bonelli (Jean), directeur départemental territorial de l'Ain.
- M. Henry (Éric), chef du service sécurité et gestion de crise (DDT 49).

Membres suppléants

- M. Fougère (Jean-Pierre), adjoint du sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER).
- Mme Rozé-Wang (Annick), adjointe au chef de bureau du permis de conduire (DSCR-ER2).
- M. Passard (Guillaume), chef du bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (DSCR-ER.1).
- M. Boullier de Branche (Étienne), chef du bureau de la coordination et de la synthèse (DSCR-ATR4).
- Mme Le Fevre (Emmanuelle), chef du bureau des coordinations politiques et des partenariats nationaux (DSCR-AI1).
- M. Crocherie (André), directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées.
- M. Bajard (Michel), directeur départemental adjoint des territoires du Val-d'Oise.
- M. Kehringer (Thierry), chef de service déplacements et sécurité routière (DRIEA-UT 92).

Représentants du personnel

SNICA-FO

Membres titulaires

M. Grolier (Christian).
M. Boone (Matthieu).
M. Chopin (Patrick).
Mme Maset (Pascale).
M. Guerrin (Bernard).
M. Demont (Nicolas).

Membres suppléants

Mme Leguay (Isabelle).
M. Giraud (Thierry).
M. Lahaye (Pascal).
M. Sanchez (Christophe).
M. Bergue (Simon).
M. Malbert (Jean-Michel).

UNSA-ER

Membre titulaire

M. Nauwelaers (Christophe).

Membre suppléant

M. Blot (Ludovic).

CGT

Membre titulaire

M. Marcuzzi (Jean-Bernard)

Membre suppléant

M. Carrié (Jean-François).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 23 août 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*La préfète, déléguée à la sécurité
et à la circulation routières,*

M. MERLI